

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

LAZARD RENDEMENT INFLATION (FCP)

Code ISIN FR0010677831

Cet OPCVM est géré par Lazard Frères Gestion SAS

Objectif et politique d'investissement

- **Classification de l'OPCVM** : Obligations et autres titres de créance libellés en euro.
- **Objectif de gestion** : L'objectif de gestion vise à atteindre, sur une durée de placement recommandée de 3 ans minimum, une performance nette de frais supérieure à l'indice ICEBofAML Euro Inflation-linked Government Index (EG01), en euro, coupons nets réinvestis.
- **Politique d'investissement** : Pour réaliser cet objectif de gestion, la stratégie d'investissement passe par une gestion dynamique des titres, indexés sur l'inflation ainsi que l'exposition relative de ces titres en termes de poids et de sensibilité par rapport à des titres non indexés sur l'inflation. Les mesures de risques sont analysées distinctement pour la part investie sur des obligations indexées sur l'inflation (mesure calculée par rapport au taux réel) et pour la part non investie sur des obligations indexées sur l'inflation (mesure calculée par rapport au taux nominal). La sensibilité du Fonds aux taux réels sera gérée dans une fourchette de 0 à 20. La sensibilité du Fonds sera gérée dans une fourchette de -8 à +8.

Le portefeuille est composé :

- ✓ d'obligations indexées et non indexées sur l'inflation libellées en euro, émises par des Etats de l'Union Européenne ou par des organismes publics et semi-publics des Etats membres de l'Union Européenne. Les obligations d'Etat notées dans la catégorie spéculative/high yield, c'est à dire notées en dessous de BBB- par Standard & Poor's ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, sont limitées à 20% maximum de l'actif net ;
 - ✓ d'obligations indexées et non indexées sur l'inflation, libellées en euro, émises par des entreprises et des institutions financières :
 - Emissions notées dans la catégorie Investment Grade (notation de l'émission comprise entre AAA et BBB- par Standard & Poor's et entre Aaa et Baa3 par Moody's, ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, à hauteur de 100% maximum de l'actif net ;
 - Emissions notées dans la catégorie High Yield ou non notées, à hauteur de 20% maximum de l'actif net ;
 - ✓ d'obligations convertibles de type obligataires dans la limite de 10% maximum de l'actif net ;
 - ✓ d'OPCVM monétaires, monétaires court terme, ou obligataires de droit français ou européen à hauteur de 10% maximum de l'actif net ;
 - ✓ d'OPC monétaires, monétaires court terme, ou obligataires français ou étrangers répondant aux 4 critères d'éligibilité définis par l'article R214-13 du code monétaire et financier à hauteur de 10% maximum de l'actif net ;
 - ✓ des titres de créance négociables libellés en euro, à hauteur de 10% maximum de l'actif net.
- Ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion.

Le FCP peut utiliser des futures sur taux et de change, des options sur taux, des swaps de taux et change et du change à terme négociés sur des marchés réglementés, organisés et/ou de gré à gré, pour couvrir et/ou exposer, dans la limite d'une fois l'actif net, le portefeuille au risque de taux et de change.

Le portefeuille peut être investi en titres intégrant des dérivés à hauteur de 20% maximum de l'actif net.

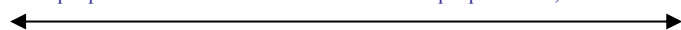
Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.

- **Faculté de rachat** : Les demandes de rachat sont centralisées avant 12h00 chaque jour d'évaluation de la valeur liquidative auprès de Caceis Bank ou de Lazard Frères Banque. Elles sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée quotidiennement. Les rachats sont alors exécutés sur la base de la valeur liquidative du jour J calculée le jour suivant (soit J+1).
- **Durée de placement recommandée** : Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible

A risque plus élevé,



rendement potentiellement
plus faible

rendement potentiellement
plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Explication de l'indicateur et ses principales limites :

L'exposition au risque de taux explique le classement du FCP dans cette catégorie.

Les données historiques utilisées pourraient ne pas donner une indication fiable du profil de risque futur du FCP.

Rien ne garantit que la catégorie affichée demeure inchangée, et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le capital n'est pas garanti.

Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : il représente le risque éventuel de dégradation de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative du FCP.

L'impact des techniques telles que des produits dérivés est le risque d'amplification des pertes du fait du recours à ce type d'instrument financier.

Les autres risques sont mentionnés dans le prospectus. La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact significatif sur la valeur liquidative de ce FCP.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

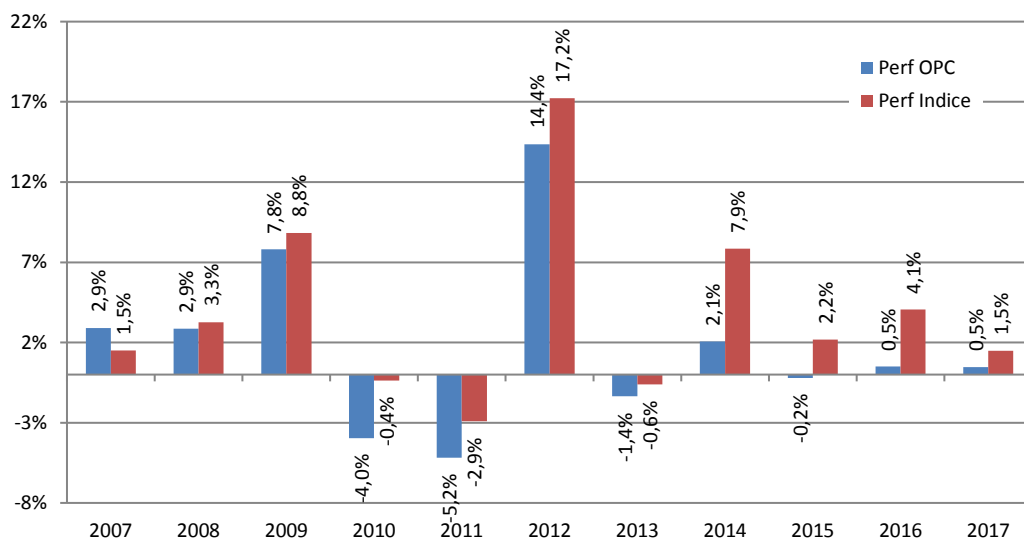
Frais ponctuels prélevés avant ou après l'investissement	
Frais d'entrée	4%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sorti.	
Frais prélevés par le FCP sur une année	
Frais courants	0,75%*
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

* Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en juin 2017. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la partie Frais et Commissions du prospectus de ce FCP, disponible sur le site internet www.lazardfreresgestion.fr

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP, lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées



- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes.
- Les performances sont calculées après déduction des frais prélevés par le FCP.
- Année de création du FCP : 1990
- Devise : Euro
- Indicateur de référence jusqu'au 30.11.2017 : EuroMTS Inflation Linked index (EMTXi), en euro, coupons nets réinvestis.
- Indicateur de référence à compter du 01.12.2017 : l'indice ICEBofAML Euro Inflation-linked Government Index, en euro, coupons nets réinvestis.

Informations pratiques

- Nom du dépositaire** : Lazard Frères Banque
- Lieu et modalités d'obtention d'information sur le FCP** : Le prospectus du FCP, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de **Lazard Frères Gestion SAS** – 25, rue de Courcelles – 75008 Paris.
- Lieu et modalités de communication de la valeur liquidative** : La valeur liquidative est communiquée quotidiennement sur internet : www.lazardfreresgestion.fr et par affichage dans les locaux de **Lazard Frères Gestion SAS**.
- Fiscalité** : Selon votre régime fiscal, les plus-values et les revenus éventuels liés à la détention de parts ou actions peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La responsabilité de **Lazard Frères Gestion SAS** ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP. Ce FCP est agréé par l'Etat français et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers. **Lazard Frères Gestion SAS** est agréée par l'Etat français et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **6 février 2018**.
- La politique de rémunération est disponible sur le site internet de Lazard Frères Gestion www.lazardfreresgestion.fr. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande. Toute demande de complément d'information doit être adressée au service juridique des OPC de Lazard Frères Gestion.